

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 05 OCTOBRE 2023
Nombre des Membres en exercice : 76

**OBJET : 2023-04-19- FINANCES – DECISIONS BUDGETAIRES (7.1) –
DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE MOBILITE**

DATE DE CONVOCATION : 28 SEPTEMBRE 2023

DATE DE PUBLICATION : 09 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de JOUBERT Roger), Stéphane ZAPOTINY (suppléant de POIRSON Elisabeth), PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (suppléant de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, PLANCHAIS Viviane (ayant la procuration de GUYOT Laurent), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen (arrivée à compter de la 2023_04_15), MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen du début à la 2023_04_14), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (suppléant de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, CHAPUY Jacques (suppléant de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier (ayant la procuration de STAROSSE Jean-Luc), ORDITZ Jackie (suppléant de CHENOT Tony), HARMAND Aide, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, SEGAULT Jean-François, GUYOT Laurent, ROSSO Michel, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, DURANTAY Corinne, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2023-04-14 : 9 avis de procuration - De la 2023_04_15 à la fin : 8 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	59 Présents du début à la 2023_04_14 - 60 Présents de la 2023_04_15 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	68 votants

La décision modificative est destinée à divers ajustements indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

- Il est nécessaire de prévoir 47 000 € en recettes et dépenses d'ordre pour procéder à des opérations patrimoniales comptables (chapitre 041).
- La section de fonctionnement n'est pas modifiée à ce stade.

Chap.		SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2023	DM1 proposition	Budget 2023 après DM
10		Reprise sur apports, dotations et réserves	330 256,08	0,00	330 256,08
13		Subventions d'investissement reçues	326 000,00	0,00	326 000,00
		RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	656 256,08	0,00	656 256,08
021		Virement de la section de fonctionnement	1 195 029,06	0,00	1 195 029,06
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	30 000,00	0,00	30 000,00
041		Opérations patrimoniales	0,00	+47 000,00	47 000,00
	2031	Etudes	0,00	+47 000,00	47 000,00
		RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 225 029,06	+47 000,00	1 272 029,06
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 881 285,14	+47 000,00	1 928 285,14

Chap.		SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2023	DM1 proposition	Budget 2023 après DM
001		Solde d'exécution de la section d'investissement	435 180,34	0,00	435 180,34
020		Dépenses imprévues	7 029,06	0,00	7 029,06
20		Immobilisations incorporelles	135 917,00	0,00	135 917,00
21		Immobilisations corporelles	292 005,44	0,00	292 005,44
23		Immobilisations en cours	1 010 153,30	0,00	1 010 153,30
		DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 880 285,14	0,00	1 880 285,14
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	1 000,00	0,00	1 000,00
041		Opérations patrimoniales	0,00	+47 000,00	47 000,00
	2315	Immobilisations corporelles en cours	0,00	+47 000,00	47 000,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 000,00	+47 000,00	48 000,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 881 285,14	+47 000,00	1 928 285,14

Les balances du budget annexe de la mobilité sont modifiées comme suit :

BUDGET MOBILITE (71000)

BALANCE GENERALE :

<i>en €</i>	Dépenses	Recettes
Investissement	1 928 285,14	1 928 285,14
Fonctionnement	5 434 129,06	5 434 129,06
TOTAL	7 362 414,20	7 362 414,20

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

<i>en €</i>	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	1 880 285,14	48 000,00	656 256,08	1 272 029,06
Fonctionnement	4 209 100,00	1 225 029,06	5 433 129,06	1 000,00
TOTAL	6 089 385,14	1 273 029,06	6 089 385,14	1 273 029,06

Par ailleurs, par délibération 2021-02-16 en date du 8 avril 2021, le conseil communautaire a décidé « d'adopter le budget primitif 2021 du budget annexe de la mobilité la Communauté de Communes Terres Toulouses, équilibré désormais toutes taxes comprises ». Pour régulariser les opérations de TVA / FCTVA, cette mention n'apparaît pas suffisante pour la Direction Départementale des Finances Publiques : une précision est ainsi proposée.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Confirmer que le budget annexe de la mobilité (71000 – SIRET 20007056300073) n'est plus assujetti à la TVA depuis le 31 décembre 2020 ;**
- **Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget annexe de la mobilité comme citées ci- avant.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 09/10/2023 à 15h32

REÇU EN PREFECTURE

le 09/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20231005-2023_04_19-